



Formulaire d'inscription année 2025/2026

Cours de Yoga

dispensés par Emmanuelle WILHELM
professeure diplômée Yoga Alliance et RVHY, affiliée FIDHY

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

DATE DE NAISSANCE : / / TEL (portable idéalement) :

MAIL :

Avez-vous déjà pratiqué le yoga? ☐ OUI ☐ NON . Si oui, dites-m'en un peu plus, si non, dites-moi ce qui vous motive. Merci de préciser si vous avez des besoins particuliers (physiques ou autres) :

COURS SOUHAITÉ

Cochez devant votre choix (même pour yoga sur chaise Triembach : pour ce cours, l'inscription définitive et le règlement se feront via Et si on bougeait) : ne pas fournir de chèque!

HATHA YOGA		VINYASA YOGA		YOGA SUR CHAISE	
☐	Neubois - Lundi 9h30-10h40	☐	Neubois - Lundi 15h - 16h10	☐	Triembach- Mercredi 9h30-10h30
☐	Albé - Vendredi 9h30-10h40	☐	Albé - Mercredi 20h - 21h10	☐	(via Et si on Bougeait) Ne pas payer!
☐	Albé - Mercredi 18h30-19h40	☐	Neubois Lundi 19h15- 20h25	☐	Dieffenbach **** - Jeudi 15h - 16h
☐	Lièpvre - Mardi 10h-11h	☐	Lièpvre - Mardi 19h15-20h15	☐	Lièpvre - Mardi 15h-16h

FORMULE SOUHAITÉE

Abonnement annuel*	PLEIN TARIF		TARIF RÉDUIT**		Carte 15 cours***	
Hatha Yoga ou Vinyasa Flow	☐	300 € ou	☐	255 € ou	☐	165 €
	☐	3 x 100 €	☐	3 x 85 €	☐	
Yoga sur Chaise (sauf Triembach) **** Pour Dieffenbach seulement : adhésion annuelle à Mycélium 12€ en sus à prévoir	☐	180 €**** ou	☐	153 €**** ou	☐	100 €
	☐	3 x 60 €	☐	3 x 51 €	☐	

Important :

- Veuillez remplir la décharge de responsabilité au verso et prendre connaissance des conditions
- Le nombre d'élèves par cours est limité à 12 pour les cours à Albé et Neubois, à 20 dans les autres salles. Jusqu'au 31 août, afin de **garantir la réservation de votre inscription** au cours de votre choix, merci de **remplir votre bulletin d'inscription et de fournir le premier des trois chèques** (qui ne sera encaissé que si vous validez votre inscription après le cours d'essai). A partir du 1er septembre 2025, merci de fournir les 3 chèques (datés de septembre, décembre et mars).
- Chèques à établir au nom de **Emmanuelle WILHELM et à envoyer au 14, rue de la libération, 67220 VILLÉ.**

Décharge de responsabilité en cas d'accident ou autre événement et prise de connaissance des conditions

Je soussigné(e) Madame/Monsieur.....

Né(e) le/...../..... à.....

DÉCLARE décharger et libérer entièrement de toute responsabilité Mme Emmanuelle WILHELM, concernant notamment, sans s'y limiter les blessures, invalidité, décès, dommages matériels et/ou corporels occasionnés ou subis, ainsi que pour toute autre dégradation lors de l'activité de Yoga assurée par Emmanuelle WILHELM au cours de l'année 2025/2026.

JE CERTIFIE que la réalisation de cette activité s'effectue de mon plein gré.

JE CERTIFIE que je suis assuré(e) au titre de ma responsabilité civile vis-à-vis des tiers et des dommages corporels et incorporels que je pourrais leur causer au cours de l'activité.

JE CERTIFIE que je suis en bonne forme physique et qu'aucun professionnel qualifié de santé ne m'a déconseillé de participer à l'activité.

JE CERTIFIE qu'il n'existe aucune raison ou problème lié à la santé qui m'empêche de participer à cette activité.

JE CERTIFIE avoir pris connaissance des conditions générales et informations de MaJoie Yoga (page 3).

Il est de ma seule responsabilité de veiller à mes biens et aux biens d'autrui pendant l'activité. Je ne pourrai tenir Emmanuelle WILHELM pour responsable en cas de perte, vol ou casse du matériel.

À, le...../...../.....

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé » :

Conditions et Informations Générales maJoie Yoga :

1. **Possibilité d'inscription en cours d'année** : une inscription en cours d'année est possible. Le montant de l'abonnement sera alors ajusté au prorata du nombre de cours prévus restants.
2. *** L'abonnement annuel** comprend au minimum 32 cours dans l'année (30 à Lièpvre, mais 2 cours supplémentaires pourront être suivis sur les autres créneaux). Sa souscription donne droit à 10% de réduction sur les ateliers exceptionnels qui seront proposés certains week-ends.
3. ****Tarifs réduits** : réduction de 15% sur présentation d'un justificatif lors de l'inscription : Demandeurs d'emploi / RSA / ASPA / étudiants.
4. **Accès au cours** : Pour garantir la qualité des cours, le nombre d'élèves par cours est limité. **La priorité de l'accès aux cours est donnée aux personnes ayant souscrit un abonnement annuel. ***Les porteurs de carte 15 cours** ou souhaitant suivre un cours à l'unité seront admis s'il reste de la place, après l'avoir vérifié par mail ou SMS auprès de Emmanuelle Wilhelm.
5. **Déroulement du cours** : pour le bon déroulement du cours, veuillez **arriver 5 à 10 minutes avant le début du cours**. Si vous êtes en retard de 5 minutes, venez quand même, en vous assurant de vous installer en silence. De même pour une sortie anticipée.
6. **Matériel** : J'apporterai du matériel pour les élèves qui n'en ont pas. Cependant, il est recommandé à chaque élève d'apporter son propre matériel : **un tapis (de YOGA! Pas de gym ou pilates)**, une brique de yoga et une sangle ou un foulard sont les éléments de base. Pensez à apporter ce dont vous avez besoin pour votre confort (couverture, chaussettes, coussin...)
7. **Conditions de remboursement** : seule une condition médicale soutenue par un certificat médical pourra donner lieu à un remboursement, ou à un non encaissement des trimestres non entamés. Tout trimestre entamé restera dû. Pour toute autre condition particulière dont vous auriez déjà connaissance (changement à prévoir en cours d'année, etc...) merci de m'en parler en amont pour convenir d'un aménagement.
8. **Possibilité de rattrapage** : en cas d'impossibilité d'assister à un cours, l'élève pourra demander à rattraper le cours sur un autre créneau, sous réserve de place disponible.
9. **Droit à l'image** : des photos ou vidéo pourront ponctuellement être réalisées lors des cours. La permission expresse sera demandée aux participants, hormis pour les prises de vue ne permettant pas d'identifier les personnes.
10. **Gestion des créneaux de cours** : je me réserve la possibilité de supprimer les créneaux comptant moins de 5 inscriptions par abonnement. Il sera alors proposé aux inscrits de se reporter sur un autre créneau. En cas d'impossibilité, l'inscription sera remboursée si la suppression des cours intervient avant fin octobre. Si la suppression intervient après les vacances de la Toussaint, le premier trimestre restera dû et les élèves seront invités à rattraper le nombre de cours restant du premier trimestre à un autre moment.

*Bon Yoga !
Qu'il vous apporte Paix et Joie !*

